



Troisvierges, le 25 octobre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS du conseil communal de TROISVIERGES

Point de l'ordre du jour : 4

Séance publique du : 25.10.2022
Date de l'annonce publique : 19.10.2022
Date de la convocation : 19.10.2022

**Objet : modification des taxes
de chancellerie**

Présents: Mertens, bourgmestre,
MM. Breuskin, Henckes, échevins
Glod, Dumont, Dormans, Schroeder, Hahn,
Schmitz, Stempel, conseillers

Absents : a) excusés : Aubart, conseiller
b) sans motif :

Le Conseil Communal,

Le Conseil Communal,

Vu l'article 99, 102, et 107 de la Constitution ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Revu la délibération du conseil communal datant du 20 novembre 2012, approuvée par arrêté grand-ducal le 26 décembre 2012 et par décision ministérielle le 7 janvier 2013, réf. 3.54/2012-PM/gr, aux termes de laquelle le conseil communal a modifié les taxes de chancellerie ;

Vu la circulaire ministérielle en date du 17.01.1989 no : 1205 réf : 26/89 concernant l'application de la loi communale et notamment l'article 7 ;

Vu la proposition du collège échevinal visant à refixer à partir du 1^{er} janvier 2023 les taxes de chancellerie, ce qui rapportera à la commune une légère plus-value de recettes ordinaires ;

DECIDE A L'UNANIMITE DES VOIX

qu'à partir du 1^{er} janvier 2023, les taxes de chancellerie sont fixées comme suit :

Demande de passeport :	10,00 euros
Carte d'identité :	10,00 euros
Attestation d'enregistrement :	5,00 euros
Carte de séjour :	5,00 euros
Autorisation parentale :	2,50 euros
Légalisation de signature :	2,50 euros
Copie conforme :	2,50 euros
Copie A 4 :	0,25 euros
Copie A 3 :	0,50 euros
Extrait d'état civil :	2,50 euros
Extrait d'état civil avec envoi postal :	5,00 euros
Certificat résidence indigénat :	20,00 euros
Dossier indigénat :	50,00 euros



Troisvierges, le 25 octobre 2022

certificats :

certificat de résidence
Certificat de résidence élargi
Changement de domicile
certificat de vie
extrait du registre de la population
certificat de modification d'adresse
certificat de moralité

gratuit

de transmettre la présente pour approbation à Madame la Ministre de l'Intérieur.

Ainsi décidé en séance publique à Troisvierges, date qu'en tête.
Suivent les signatures
Pour expédition conforme.

Le bourgmestre,

le secrétaire

